

CIBLE

Liberté

Les maîtres-censeurs ne sont pas seulement odieux : en tous temps, en tous lieux, ils sont ridicules. Ils croient que la fermeture d'un journal, la suppression d'une émission, le licenciement d'une forte tête rétablira le calme du conformisme et le respect des puissants.

La suppression de l'émission *Arrêt sur images* et le licenciement pour « faute grave » de Daniel Schneidermann démontrent une nouvelle fois leur insondable bêtise.

L'émission de décryptage de la télévision était populaire : on la supprime.

Son animateur faisait honneur à une profession où l'on est souvent contraint, pour vivre, de pratiquer l'autocensure : il est renvoyé.

Les adeptes de la « transparence » ne supportent pas qu'on raconte ce qui se passe en haut lieu. Les thuriféraires de la « démocratie d'opinion » méprisent radicalement les 140 000 citoyens qui avaient, en dix jours, signé la pétition pour le maintien d'*Arrêt sur images*. Les maîtres-censeurs ont déjà perdu la partie : plus ils aseptisent, moins ils intéressent et c'est vers Internet que le libre débat s'est déjà déplacé.

XXI^e SIÈCLE

Un monde de nations

Comte de Paris

Rétablir la vérité

p. 10-11

État

La leçon de Richelieu

p. 13

L'état sans la grâce

Un président de la République récemment élu bénéficie d'ordinaire d'un état de grâce. Nicolas Sarkozy, lui, a déjà perdu son charisme de candidat. Il court, en culottes courtes, après une victoire qui est déjà loin derrière lui.

D'autres l'ont déjà dit : un chef d'État se promène pour se détendre ou réfléchir, seul ou avec un ami. Ainsi Charles de Gaulle à La Boissière, Louis XI et François Mitterrand dans les rues de Paris. Nicolas Sarkozy court, sans la légèreté d'Achille, à Malte, à Brégançon, en Allemagne. Il court à l'américaine avec ses gardes du corps, sans savoir que le but de la course, aux États-Unis, est la course elle-même - non le but qui vaudrait la peine qu'on s'essouffle (1). Il oublie le président Carter, qui s'effondra lors d'une course trop longue, trop rapide pour un homme plus très jeune et fatigué par les charges du pouvoir.

Nicolas Sarkozy ne fait que courir pour garder le pouvoir. Tel est l'aiguillon du quinquennat : cinq ans c'est court, il faut rester dans la course où Ségolène s'est immédiatement relancée. À droite, les concurrents possibles ne manquent

pas et exploiteront à leur avantage toute baisse de rythme : Fillon, Copé, d'autres coureurs de fond, certains plus jeunes, peuvent le coiffer au poteau.

Dans ces conditions, le marathon politique devient un jeu cauchemardesque où il faut courir pour occuper toutes les positions à la fois. On croit que le nouvel élu est à l'Élysée, dans sa fonction présidentielle. Mais il n'a pas compris de quoi il retournait au juste, sinon il ne permettrait pas que les hiérarques de l'UMP le proclament *urbi et orbi patron naturel* du parti dominant : nul ne peut être juge et partie.

Il est aussi le patron de Matignon, écrase le Premier ministre sans même s'emparer de ses attributions puisqu'il négocie en personne avec les syndicats sur la réforme de l'Université, assume le projet de TVA sociale à la place des ministres directement concernés, dirige les affaires

étrangères et européennes, contrôle le ministère de l'Intérieur...

Cet activisme n'est plus une technique du paraître qui masquerait les contradictions politiques du personnage. Au contraire. La fébrilité de Nicolas Sarkozy révèle l'impossibilité pratique de son programme. Méprisant la monarchie gaullienne, il agit en autocrate sans se rendre compte des limites physiques et psychiques de son comportement. Il n'aura autour de lui que des politiciens courtisans et une technocratie qui n'en fera qu'à sa tête dès que le patron aura le dos tourné. L'enlèvement du coureur de fond dans les marais conservateurs est une hypothèse qui devra être soigneusement examinée dans les prochains mois.

L'autre péril, pour ce colérique, est de provoquer la colère de ceux qui ont cru aux mille et une promesses du sarkozysme. Ceux qui ont par-

ticipé aux premières négociations sociales disent que les ministres chargés d'appliquer le programme du candidat n'ont rien dans leurs cartons : ils voudraient que les groupes antagonistes s'accordent sur des textes minimalistes, que les patrons soient satisfaits et que les rues restent tranquilles. D'où des reculs piteux et étonnamment rapides sur la TVA sociale et sur les réformes dans l'université. Curieusement, l'homme de la rupture semble vouloir s'arranger pour que rien ne bouge.

L'attitude du coureur trans-européen est identique quant au futur traité de l'Union. Les médias ont eu beau célébrer le triomphe diplomatique de Nicolas Sarkozy, l'homme pressé a déçu tout le monde. Les ultra-libéraux fustigent le retrait de la formule sur la concurrence *libre et non faussée* et les propos protectionnistes du président français. Les adversaires du défunt *traité constitutionnel* dénoncent le maintien de la politique ultra-concurrentielle et l'absence de toute remise en cause de la BCE. Là encore, Nicolas Sarkozy paraît comme l'homme du compromis boiteux, qui se croit capable de donner symboliquement raison aux antilibéraux pour mieux leur faire accepter pratiquement les règles de la *gouvernance* sise à Bruxelles et à Frankfurt.

Pour l'état de grâce, c'est loupé. Reste un homme dans tous ses états.

Annette DELRANCK

(1) Cf. l'article de François Verrazzane, « Nés pour courir » dans *Cité* n° 33, prix franco : 7 €.

 [Achat immédiat](#)

royaliste
BIMONÉAL DIRECTEUR POLITIQUE BERNARD HENRI LÉVY

SOMMAIRE : p.2 : L'état sans la grâce - p.3 : On a tort de se moquer du Parti socialiste - p.4 : Volonté de dialogue ou posture avantageuse ? - p.5 : Ce que veut Darcos - La fin d'une politique - p.6/7 : Un monde de nations - p.8 : Du Bosphore à Gibraltar - p.9 : Comment ça débloque ? - p.10/11 : Vérités sur le comte de Paris - p.12 : La monarchie selon Hegel - p.13 : Richelieu et la puissance de l'État - p.14 : Mémoires d'Algérie - p.15 : Action royaliste - p.16 : Éditorial : Marginalité centrale.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
Téléphone : 01.42.97.42.57
Télécopie : 01.42.96.99.20
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. paritaire 0509 G 84801
ISSN 0151-5772

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

Adresse internet :

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (20 €) ☐ six mois (30 €) ☐ un an (47 €) ☐ soutien (100 €)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS

On a tort de se moquer du parti socialiste

Certes, parmi les comparaisons distrayantes et éducatives qui viennent à l'esprit à son sujet (passons sur le vaudeville conjugal !), celle du cirque est tentante : clown blanc, gus grincheux, contorsionniste, équilibriste, trapéziste, jongleur d'assiettes et lanceur de couteaux.

Aucun emploi classique ne manque autour des rondes alertes du Monsieur Loyal (ex-Royal ?), qui s'efforce de régler un ballet d'éléphants et de caniches toilettés en lions. Trotinant sur le bord de la piste, une blanche écuyère fait des pointes sur le dos d'un lipizzan... Quel public n'applaudit de telles performances à l'heure où la saison obligera bientôt à démonter le chapiteau ?

On aurait tort de se moquer du Parti socialiste, même s'il vient de perdre pour la troisième fois une élection présidentielle dite *imperdable* contre une majorité gouvernante déjugée par le peuple. Même si celle-ci, à peine au pouvoir, lui pique ses idées, ses grands hommes, et débauche ses cadres en échange d'une commission parlementaire... L'état-major du Parti vole en miettes sur fond de rognés et hargnes, rancunes et trahisons - psychodrame politique décalqué sur le mélodrame domestique - lui et elle souriant aux caméras, et tous s'interrogeant : qui gardera le parti ? qui aura les enfants ?

On ne se moque pas du P. S. Car il va bien. Très bien. Au lieu du coup de grâce attendu aux législatives, il a vu reconduire et croître son groupe à l'Assemblée ; à lui seul ou presque revient l'honneur de jouer le rôle d'opposition. Et qui se gausserait d'un mouve-

ment qui préside toutes les régions sauf une, plus de la moitié des départements et autant de grandes villes ? Qui ne s'incline devant une formation dont les têtes copinent avec l'oligarchie, profitent des synergies médiatiques et des réseaux qui bordent les nations d'Europe sous l'édredon de l'unique et béate alternative mondialiste ? Un parti qui jouit de tels confort et relations attire la considération.

Il ne faut donc pas s'en moquer, mais l'interpeller et le passer à la question. Sur ses rapports au peuple : en a-t-il ? A-t-il souvenance d'en avoir cultivé ? En quoi a-t-il participé aux luttes civiques et politiques qui, par deux fois ces derniers temps - avec le CPE et la *Constitution européenne* - ont dressé le pays contre ses dirigeants ? S'enquérir du courage avec lequel, divisé sur le référendum, il en a tiré les conclusions ou étouffé le débat sous le polochon unitaire. Passer au crible son utilité et sa mission : que conserve-t-il de la belle et profonde révolte qui l'a fait naître ? De ses éducations laïques et républicaines dont il fait des phrases, n'aurait-il conservé qu'un penchant pour la libéralisation des mœurs, un prurit d'adaptation aux manières du temps ? Cohérent des conquêtes ouvrières, des droits sociaux promulgués en 1945 au lendemain de la guerre, s'est-il entre-temps avachi devant quelques in-

jonctions proto-blairistes, para-bushiennes ou européistes ? N'a-t-il su se renouveler qu'en empruntant des traits à droite, à gauche, au plus médiatique ?

Que voulez-vous qu'on lui dise ? Qu'il se réveille, se souvienne des devoirs qu'impose le gouvernement des hommes ? Lui rappeler, par l'exemple russe, chinois, états-unien, qu'il y a, au-dessus des prétendues déterminismes mondialistes, de grands et forts outils à manier pour défendre son rang et l'accroître, veiller au bien commun des *vrais gens* ? Le convaincre que la lutte des classes n'est pas un concept néolithique, que l'État reste gardien de la Nation comme lieu des libertés publiques et des solidarités concrètes, impératives, qui ne souffrent aucune démission ?

Ou être forcé de conclure que le socialisme français, privé de son alibi mimétique avec le communisme, n'a su se reproduire que par adaptation aux intérêts de carrière et d'appareils. Enfant de la SFIO et cousin du radicalisme, il avait de qui tenir, mais le choc mitterrandien, en bien comme en moins bien, aurait eu de quoi instruire Jospin : que n'a-t-il réellement *fait l'inventaire* de la forte expérience par lui vécue, de cette transition décisive hors du XX^e siècle et du cycle avorté de la Révolution, au lieu de tomber dans le piège à gogos de la *globalisation*.

En revenir à l'État, au sens de l'État, à l'obsession de l'État, qui est à sa manière une religion. Sinon, que diable aller faire au pouvoir et pourquoi y prétendre ? Quel projet entretenir sans le point de vue large et profond sur l'Histoire qui perçoit et impose la personnalité de la nation ? Comment imaginer agir en son nom, à son service ? Les socialistes mettent en avant leur souci du social comme si c'était une parure cosmétique, étrangère aux outils politiques et économiques qu'ils ont brandés lorsqu'ils étaient au gouvernement. Et leur quête d'identité nationale les rallie à des signes extérieurs - la langue, le drapeau - qui sont pacotille, isolés du mystère qui fonde l'appartenance commune.

Paresse de réflexion ou fatigue du cœur, quelque chose les a quittés et nous manque : chose qui les a rendus suprêmement habiles aux gestions minuscules et impuissantes envers l'intérêt général. Les voilà fascinés, dépassés par le spectacle de l'homme de droite au pouvoir, ces députés en toge d'un nouveau Directoire médusés par le héros d'opérette bonapartiste. Et dans le vide politique où les laisse, entre para-blairisme et crypto-travaillisme, leur nostalgie d'une social-démocratie qui ne fasse pas un pli sur l'étoffe idéologique libérale mais la repasse, d'une révolution si douce qu'elle soit une caresse au banquier, un zéphyr à Wall Street, les voilà pantelants devant le personnage puissant qui gouvernera tout à rebours de ce qu'ils désirent. Finalement, leurs camarades qui désertent ne font que se laisser emporter par la glissade un peu au-delà de l'union centriste et démocrate dont beaucoup rêvent comme d'une maison de retraite sympathique, tandis qu'une minorité souffrante parmi eux, et la moitié du pays, attendent qu'ils se ressaisissent.

Luc de GOUSTINE

Volonté de dialogue ou posture avantageuse ?

Il est rare de voir un homme politique tirer les leçons des échecs passés, surtout lorsqu'il s'agit de ceux d'un autre. Ainsi, contrairement à Dominique de Villepin qui avait tenté de passer en force et d'imposer son Contrat première embauche (CPE) contre l'avis des organisations étudiantes et lycéennes et des syndicats de salariés, Nicolas Sarkozy manifeste plus de souplesse et au cours de ses deux premiers mois de présidence a semblé vouloir composer. Simple posture ou réelle volonté de dialogue constructif ?

L Le rouleur des mécaniques de la campagne électorale se serait-il transformé en médiateur ? La concertation serait-elle devenue le point de passage obligé avant toute réforme gouvernementale ? Autant de questions qu'on est en droit de se poser en observant les premiers mois de gouvernement de Nicolas Sarkozy. Sentant que sa réforme des universités aurait pu provoquer la colère des étudiants et des syndicats d'enseignants, le président de la République a eu l'intelligence de revoir son projet à la baisse, en supprimant les passages qui posaient problème (notamment la sélection à l'entrée de la quatrième année), mais en instaurant des éléments importants de réformes, comme l'autonomie des facultés. Il semble vouloir procéder selon le même principe pour son projet de loi « *sur le dialogue social et la continuité du service public de transport* », un titre qui, à lui seul, résume la démarche présidentielle. Le terme de *service minimum* qui fâchait a été supprimé ; celui de réquisition, évoqué un temps, a disparu ; Xavier Bertrand, ministre du Travail, affiche la volonté d'introduire, dans son texte, des propositions syndicales et à faire passer des amendements.

Voici pour la forme. Sur le fond, si la mise en place dans toutes les entreprises de transport public d'un système de prévention des conflits, qui existe déjà à la RATP et à la SNCF, est justifiée, on peut légitimement s'interroger sur l'urgence à légiférer sur le service minimum. On risque d'aboutir à un texte mal ficelé qui contiendra en germe des sources de conflits à venir que la précipitation dans laquelle il a été élaboré n'aura pas permis d'anticiper. L'avenir le dira. Cela étant, on peut remarquer que la pression mise sur les syndicats l'est aussi sur les entreprises que le gouvernement contraint, d'ores et déjà, à entamer des négociations pour aboutir à la signature d'un accord sur la prévention des conflits sous peine de sanctions financières. Enfin, le texte dont nous avons connaissance à l'heure où nous écrivons ces lignes pourrait être une étape dans la remise en cause du droit de grève. Il prévoit, en effet, que les salariés doivent informer, au plus tard quarante-huit heures avant le début de la grève, de leur intention ou non de se joindre au mouvement et que, au bout, de huit jours de conflit, une consultation à bulletin secret doit être organisée.

On peut également remarquer que transformer en amen-

dements des propositions émanant des syndicats, c'était également la promesse faite par les conseillers de Jean-Louis Borloo, éphémère ministre de l'Économie, à propos du projet de loi « *en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat* » ou *paquet fiscal* qui intègre des mesures sur la défiscalisation des heures supplémentaires et les exonérations de cotisations sociales qui y sont liées. D'autre part, alors que l'avant-projet de loi sur le service minimum avait été présenté aux partenaires sociaux avant leur audition, celui sur les heures supplémentaires, qui les concerne directement, ne leur a été soumis qu'après : difficile dans ces conditions de donner un avis ! Ils n'ont donc pu réagir que sur de grands principes liés à l'efficacité de la mesure (voir *Royaliste* n° 907 du 25 juin 2007).

Autre manifestation de cette manière de gouverner et de relancer le dialogue social : l'organisation à la rentrée de conférences gouvernementales. Sur les trois sujets retenus - l'égalité salariale entre les hommes et les femmes, les conditions de travail, les revenus, les salaires et l'emploi - des consultations sont en cours. Le gouvernement semble n'avoir rien arrêté et ne rien exclure ; tous les sujets

devraient donc être mis sur la table, y compris ceux qui fâchent. Là encore, prenant le contre-pied de Jean-Pierre Raffarin et de Dominique de Villepin, il ne s'agit pas d'organiser des *grand' messes* sociales qui ne débouchent sur aucune mesure concrète, mais de jeter les bases de négociations entre partenaires sociaux pour améliorer les conditions de travail, parvenir à l'égalité salariale avant deux ans, et engager une réflexion sur la création d'emplois.

Une ombre est apparue au tableau relativement optimiste que nous venons de dessiner. Le 25 juin dernier se réunissait la *Commission nationale de la négociation collective*, qui rassemble les organisations syndicales de salariés et les organisations patronales, pour faire le bilan des négociations de branches et d'entreprises en 2006 et pour décider de l'augmentation du Smic au 1^{er} juillet. Or Nicolas Sarkozy avait trois jours plus tôt annoncé que le salaire minimum n'augmenterait que de 2 % : à quoi bon dans ce cas, consulter les partenaires sociaux si la décision est d'ores et déjà prise ?

Le président de la République prévoit, par ailleurs, contre l'avis de son Premier ministre, de créer un comité d'experts chargé de décider de l'augmentation du Smic, se privant, ainsi, d'un précieux levier de justice sociale. Le Smic ne doit pas être fixé en fonction de critères économiques, mais politiques ; le Smic ne doit pas jouer le rôle de voiture balai que voudrait lui donner la CFDT ; le Smic, comme le rappelait la CFTC, est d'abord et avant tout un salaire de dignité et son mode de fixation est du ressort de l'État, garant du bien commun.

Il est donc encore trop tôt pour répondre à nos deux questions liminaires, mais nous devrions y voir plus clair avant la fin de l'été. Rendez-vous à la rentrée.

Nicolas PALUMBO

Ce que veut Darcos

Le nouveau ministre de l'Éducation Nationale a abrogé les « décrets de Robien » dont les professeurs ne voulaient pas, et certains ultra-libéraux crient déjà à la trahison. Toutes ces gesticulations sont feintes.

Gilles de Robien n'avait pas écouté la maxime préférée du nouveau président de la République. Par le moyen de décrets pris peu avant les élections, certaines rémunérations et décharges dont bénéficiaient les enseignants des collèges et des lycées étaient supprimées, sans aucune compensation. Refusant de travailler plus pour gagner moins, les professeurs ont trouvé un bon avocat en la personne du nouveau ministre, Xavier Darcos, qui a annoncé, sitôt la formation du nouveau gouvernement l'abrogation des textes incriminés. Au cœur de sa réflexion, les fameux décrets de 1950 fixant le statut des professeurs, qu'il serait temps de réviser. Le métier, comme beaucoup autres, a changé. On demande aux professeurs, entre autres, de faire de l'orientation, d'être des éducateurs, des vigiles, des psychologues ou des conseillers sociaux.

Le nouveau ministre souhaite donc dessiner les contours d'un nouveau métier. À cet égard, son *Rapport sur la situation morale et matérielle des professeurs de France* - rien que cela ! - remis en mars dernier au candidat Nicolas Sarkozy, semble révolutionnaire et peut soulever des interrogations. « *Les résultats et performances de l'établissement seraient rendus publics tous les ans. Les professeurs dont les élèves auront progressé ou réussi leurs examens ou certifications, les professeurs qui auront conduit avec succès*

à leur terme des projets pédagogiques ou éducatifs pourront bénéficier de primes »

Hormis la situation d'inégalité qui serait créée entre les professeurs qui auraient la chance de bénéficier d'un recrutement d'élèves favorable - fin de la sectorisation scolaire aidant - et ceux qui n'en bénéficieraient pas, on peut s'interroger sur les critères qui conduiront à l'évaluation. Déjà, tous les projets innovants que présentent les professeurs ne trouvent pas de financement. Ils se trouvent souvent soumis à la plus cruelle des concurrences, entre eux, pour bénéficier des quelques fonds publics que la LOLF (1) - la loi censée substituer la culture des résultats à celle des dépenses - leur laisse encore. Et ce ne sont certainement pas les financements venant des régions ou de structures privées - Xavier Darcos évoque même les ONG... - qui pourraient encore soutenir les projets novateurs.

À ce jeu, bien des professeurs dévoués à leur élèves, et qui n'ont pas attendu la promesse d'une augmentation pour faciliter la réussite de tous, auront l'impression de n'avoir affaire qu'à un jeu de dupes. On comprend alors la campagne de communication organisée pour se les allier.

Eugène MEUTHELET

(1) LOLF : La Loi organique relative aux lois de finances du 1^{er} août 2001 qui détermine le cadre juridique des lois de finances et est censée introduire une culture de la performance et de la responsabilité dans la gestion publique.

La fin d'une politique

Décidée à Barcelone voici cinq ans, la libéralisation de l'électricité est effective depuis le 1^{er} juillet. La règle imbécile de la concurrence va détruire un bien public de la nation, dont les Français étaient particulièrement fiers et dont ils n'ont jamais demandé la privatisation.

On se fout de nous. On a célébré comme une immense victoire de Nicolas Sarkozy l'abandon, dans le prochain traité européen, du principe de « concurrence libre et non faussée ». Une semaine après cet exploit, les Français étaient informés de l'ouverture intégrale du marché de l'électricité à la concurrence.

Bien entendu, il s'agira d'une *libre* concurrence, du moins en théorie car nous subissons dans divers domaines - la téléphonie par exemple - le système des ententes passées entre les groupes dominants sur des marchés captifs en vue d'un profit maximal.

Bien entendu, la Commission européenne veillera à ce que cette concurrence soit *non faussée* et imposera au nom de la liberté des règles qui détruiront le système des prix de l'énergie.

Ces décisions imbéciles ont été prises à Barcelone en 2002 par Jacques Chirac et par Lionel Jospin - ce qui explique que les socialistes, co-responsables des désastres à venir, ne dénoncent pas le mauvais coup qui est porté à la France et aux Français. Mais Nicolas Sarkozy, qui se proclamait homme de la rupture et qui s'était engagé au cours de sa campagne à protéger la nation et ses habitants ? Accaparé par le replâtrage du traité de Nice, il n'a pas remis en cause le processus en cours par un

coup d'éclat qui aurait soulevé l'enthousiasme de la quasi-totalité de nos concitoyens.

Le président de la République a choisi de laisser faire. Il doit être tenu pour responsable de toutes les conséquences pratiques de la mise à mort progressive du monopole d'EDF et de l'abandon de toute politique cohérente de l'énergie.

Lors de son congrès du 28 mars 2004 (1), la Nouvelle Action royaliste avait récusé la privatisation d'EDF et de GDF et l'ouverture du « marché » à la concurrence en montrant qu'elle conduirait à de fortes hausses de tarifs pour les entreprises puis pour les particuliers, à l'apparition de pannes et à une baisse de la sécurité des installations en raison de la frénésie de rentabilité à court terme qui caractérise les groupes privés.

Les longues pannes d'alimentation qui ont eu lieu en Californie, en Espagne, en Italie et les hausses de prix farmineuses (entre 40 et 80 %) constatées sur les marchés « ouverts à la concurrence » auraient dû servir d'avertissement.

A Bruxelles comme à Paris, on préfère s'aveugler et réciter les comptines idéologiques démenties par les expériences faites en tous domaines et en tous pays.

Jacques BLANGY

(1) Voir <http://narinfo.site.voila.fr/2004energie.htm>

Un monde de nations

Directeur d'études à l'École des Hautes Études en sciences sociales, spécialiste de l'économie soviétique et post-soviétique, Jacques Sapir est l'auteur de nombreux ouvrages d'économie politique et de politique économique. Il prépare actuellement un livre sur le nouveau cours des affaires mondiales, que l'on croyait pour longtemps soumises à l'hégémonie américaine, et qui trouve de plus en plus nettement sa dynamique dans le dialogue entre États souverains. Nous le remercions de nous livrer dès à présent l'état de sa réflexion.

■ **Royaliste : Avant d'envisager le XXI^e siècle, il faut savoir quand il commence...**

Jacques Sapir : En effet, un siècle politique, on le sait bien, ne correspond pas nécessairement à un siècle calendaire. De la fin d'un siècle ne naît pas immédiatement le nouveau. Le XX^e qui commence en 1914 est en gestation entre 1895 (Guerre entre les États-Unis et l'Espagne, mais aussi émergence du Japon comme puissance régionale) et le déclenchement de la Première Guerre mondiale. De même, avons-nous vécu une période de gestation du XXI^e siècle qui va de 1991 à 2003.

En 1991 surviennent deux faits majeurs. Les États-Unis obtiennent intentionnellement la reconnaissance de leur hégémonie politique, stratégique et militaire sur le monde occidental à travers la manière dont ils mènent la guerre du Golfe. Ils font la démonstration de leur capacité à constituer une alliance, à faire accepter leur projet et leur stratégie de terrain. Mais il y a aussi un deuxième événement : l'effondrement de l'Union soviétique. La combinaison des deux montre que le XX^e siècle, tel qu'il était issu de la guerre de 1914-18, est bien mort.

La dissolution de l'URSS commence d'ailleurs par inquiéter les États-Unis. Elle fait craindre une dissémination des bombes atomiques. Mais, dès le moment où la Russie reprend le contrôle de l'arsenal nucléaire soviétique, les Américains vivent l'effondrement de l'Union soviétique autrement. Il devient une opportunité historique pour affirmer leur hégémonie. Pour cela ils doivent convertir les Russes à leur modèle d'économie de marché et à les intégrer dans leur système politique et diplomatique afin d'annihiler toute opposition. Les Chinois sont alors trop faibles pour contester la suprématie américaine et la *puissance turbulente*, la France, n'a plus d'espace politique puisqu'elle ne peut plus jouer un jeu de bascule entre les États-Unis et l'Union soviétique. Les États-Unis vont intervenir directement dans le processus de transition en Russie à partir de décembre 1991, soit avant le FMI et sans mandat de celui-ci, pour faire mettre en place le modèle économique américain et le rendre irréversible.

■ **Royaliste : Quel est le résultat de cette stratégie ?**

Jacques Sapir : Les Américains ont accumulé les échecs. Ils exercent leur hégémonie sur le FMI, la Banque mondiale et

la BERD mais ils n'ont pas la maîtrise de la globalisation financière. Ils s'ingèrent mais ne contrôlent pas ce qui se passe en Russie. Ils créent l'OMC, qu'ils dominent, mais ne peuvent l'empêcher d'entrer en crise. Ces échecs deviennent évidents lors de la crise financière de 1997-99. Elle commence en Asie, se conjugue ensuite à la crise financière russe de 1998 puis menace les États-Unis : le célèbre fonds LTCM est sauvé in extremis d'une faillite qui aurait pu créer une crise analogue à celle de 1929. Les États-Unis démontrent à nouveau leur incapacité face aux crises financières qui frappent le Brésil et l'Argentine. La puissance dominante a perdu le contrôle du monde qu'elle a voulu créer.

Ces échecs conduisent les États-Unis à des démonstrations de puissance militaire. Au Kosovo, les Américains passent d'une position plutôt neutre au soutien aux indépendantistes albanais à partir d'octobre - novembre 1998. La militarisation qui a commencé sous les démocrates prend toute son ampleur avec l'élection de George Bush - avant même les attentats du 11 septembre.

■ **Royaliste : Comment évolue la Russie ?**

Jacques Sapir : Elle commence son processus de reconstruction avant l'arrivée de Vladimir Poutine. Le redressement n'est pas principalement lié aux cours du pétrole - ils ne commencent à remonter qu'à partir de l'été 2002 alors que le rétablissement économique russe devient manifeste à partir de l'hiver 1998-99. La Russie se reconstruit dans une logique de plus en plus anti-américaine : là encore, l'évolution commence avant Poutine, avec Primakov. Le premier choc russo-américain a lieu sur le Kosovo : Primakov a donné l'ordre aux troupes russes

qui étaient en Yougoslavie de quitter le cadre des Nations unies et d'aller à Pristina pour assurer la sécurité de la ville.

Vladimir Poutine se situe dans cette continuité face aux Américains, mais aussi dans l'ouverture en direction de la Chine avec le Groupe de Shanghai qui est maintenant devenu un acteur majeur en Asie centrale et en Extrême-Orient sous le nom de l'*Organisation de Coopération et de Sécurité*. On voit aussi se réaffirmer progressivement la présence russe en Asie centrale.

■ **Royaliste : Les Américains sont actuellement en mauvaise posture...**

Jacques Sapir : Oui. Les néo-conservateurs ont voulu reconstruire par deux fois une alliance du type de celle qui avait fonctionné pour la guerre du Golfe - en Afghanistan et en Irak. Mais ces deux opérations tournent au désastre. Les officiers supérieurs américains ne se demandent plus s'ils vont gagner la guerre d'Irak mais si leur départ sera aussi humiliant qu'à Saigon en 1975. La situation militaire est tout aussi grave en Afghanistan: tant que les Américains ne modifient pas la solution politique qu'ils ont mise en place, ce n'est pas la peine de rester.

Bien entendu, les États-Unis demeurent la plus grande puissance du monde. Mais ce n'est plus une hyper puissance. Les Américains sont maintenant obligés de tenir compte d'autres puissances. Nous voyons renaître partout des courants nationalistes développementalistes : la Chine est depuis toujours sur cette ligne ; en Amérique latine, ils dominent au Venezuela, en Équateur, en Bolivie ; ils inspirent une partie de l'élite algérienne ; ils sont théorisés en Russie où ils s'articulent avec une politique économie qui a pris le contre-pied du néolibéralisme.

Les réserves russes en devises augmentent de 5 à 7 milliards de dollars par semaine. Un tiers de ces réserves sera utilisée pour la constitution d'une banque publique d'investissements (la VEB) et pour la construction de grands groupes industriels soutenus par l'État ou dans lesquels l'État est majoritaire. Par exemple, les Russes ont créé une grande société monopoliste pour l'aérospatiale ; l'État contrôle le secteur de l'énergie et la centrale publique de ventes d'armes est le principal actionnaire du constructeur automobile Vaz. C'est ce que nous appelons le patriotisme économique. Les Russes sont en train de construire une économie cohérente à la fois aux objectifs de développement d'un pays qui a connu une crise et une désindustrialisation importantes et à une vision politique qu'un des conseillers de Vladimir Poutine appelle la *démocratie souveraine*. Nous avons donc aujourd'hui en Russie une

conception du cadre politique qui, articulée à une conception du développement économique, a une claire définition du rôle de l'État dans cette dynamique et a une réflexion pertinente sur les relations internationales.

Il y a également une cohérence certaine de la politique chinoise, une cohérence en Inde, une cohérence en Afrique du Sud. Nous ne voyons pas seulement se reconstituer un monde multipolaire mais un monde de nations. C'est ce qu'a dit Vladimir Poutine dans son discours de Munich en février dernier : les nations doivent coopérer entre elles ; pour que cette coopération soit possible, il faut que chacun respecte la souveraineté de l'autre. Par ailleurs, si l'on veut créer du droit au niveau international, cela ne peut pas se faire par envahissement de l'espace du droit international par un droit national : le droit international est un droit de coordination alors que les droits nationaux sont par essence des droits de subordination. Ce sont des principes classiques en droit international, mais la position de Vladimir Poutine est unique car elle s'oppose à la théorie américaine et à la théorie européenne.

Royaliste : Comment cela ?

Jacques Sapir : Les Américains affirment qu'ils sont les seuls détenteurs de principes qui priment sur toute souveraineté. Au nom de ces principes - ceux de la croisade idéologique - ils s'estiment en droit d'intervenir partout où ils le jugent nécessaire. À l'inverse, l'Union européenne défend la théorie post-moderne des relations internationales qui consiste à dire qu'il n'y a pas de principes : tout se vaut ! Donc la seule chose que l'on puisse faire c'est de la mise en ordre technique : il faut mettre en avant des instruments (directives européennes) et des institutions internationales (Banque centrale européenne) qui s'occupent de cette mise en ordre. Nous aboutissons ainsi à une dépolitisation des relations internationales.

On voit bien la contradiction entre le discours néo-conservateur américain sur politisé - nous sommes les détenteurs du Vrai et c'est au nom de la vérité que nous menons croisade - et qui constitue comme le dit aujourd'hui Francis Fukuyama une sorte de Léninisme libéral (1) et le discours post-moderne qui dit que la vérité n'existe pas. Vladimir Poutine affirme quant à lui qu'il existe des principes durs, fonctionnellement nécessaires, qui permettent à des nations souveraines de vivre ensemble.

■ **Royaliste : Dès lors, quel peut être le jeu de la France ?**



■ **Le nouveau MiG35 une des meilleures réalisations de l'aviation russe présenté cette année au Salon aéronautique du Bourget.**

Jacques Sapir : Nous devrions nous poser trois questions :

1) Quel sens et quelle place donnons-nous à la notion de souveraineté dans la pensée politique - qu'il s'agisse de la souveraineté sociale, de la souveraineté économique, de la souveraineté politique ?

2) Nous entrons dans un monde turbulent : comment peut-on y construire de la relation politique entre les nations ?

3) Pour la diplomatie française, le problème est de savoir à quel niveau se projeter ; quelles sont les alliances qui doivent être nouées ? Comment éviter que la France ne soit entraînée dans des logiques de conflit qu'elle ne pourra pas maîtriser ? Pour éviter cette logique, il faut avoir les instruments d'un traitement politique, économique et social des crises avant qu'elles ne deviennent des conflits militaires. Ce qui suppose qu'on recompose les institutions économiques et financières internationales. Devons-nous appeler à la dissolution ou à la transformation du FMI ? Doit-on dire que la Banque mondiale, qui est en crise profonde, devrait se transformer en organisme de coordination de banques de développement associant plusieurs nations appartenant à une même région géostratégique ?

La France a voulu se faire l'avocat des grandes institutions mondiales et européennes : cette position était logique si on estimait que le XXI^e siècle serait celui de l'imperium américain. Mais à partir du moment où l'hégémonisme américain n'existe plus, devons-nous rester sur cette position ?

Tel sont les principaux points que je propose à la réflexion.

Propos recueillis par J. Blangy

■ (1) Voir la remarquable interview donnée par F. Fukuyama dans le quotidien russe *Kommersant* du 25 juin 2007, dont une traduction en français peut être consultée sur le site RIANOVOSTI à l'adresse suivante <http://fr.rian.ru/analysis/20070625/67742192.html>

Du Bosphore à Gibraltar

Le président Sarkozy devrait préciser au cours de l'été son projet méditerranéen : bloquer au Maghreb les évolutions à la turque en donnant la priorité à l'Algérie.

L'été, qui verra le nouveau président faire une tournée des trois pays du Maghreb, est encadré par deux élections législatives majeures : le 22 juillet en Turquie, le 7 septembre au Maroc. Dans les deux cas, on prévoit une poussée démocratique islamique, quoique contrôlée, qui s'explique par une dichotomie croissante des sociétés éclatées entre modernité et identité. Ces deux extrémités de la Méditerranée, de Gibraltar au Bosphore, sont aussi les deux points d'entrée principaux de l'immigration non souhaitée : celle des plateaux de l'Anatolie (rebaptisée à contretemps Cappadoce par le candidat président (1)) transitant par les faubourgs d'Istanbul, celle du Sahel transitant par les présides marocains ou les Canaries - pas par l'Algérie.

Nicolas Sarkozy aura réussi ce tour de force d'être devenu un facteur dans la campagne électorale qui s'est ouverte dans ces deux pays, les plus démocratiques, et à vrai dire les seuls démocratiques, du monde arabe. L'élection présidentielle française a ainsi suscité plus d'intérêt et de passion au Maroc et en Turquie que leurs propres compétitions intérieures à venir. Les divers partis en lice ont bien compris que les thèmes discutés en France étaient déterminants pour les options qui s'ouvrent à eux : en bref leur intégration à l'Europe. Car le Maroc avait comme la Turquie posé sa

candidature à l'adhésion, au moins comme une perspective ouverte même si le terme et les modalités demeuraient indéfinies.

Sarkozy renvoie donc les deux sociétés, turque et marocaine, celles qui évoluent le plus vite dans le monde musulman, à leurs contradictions qui ne sont que le reflet de leur dynamisme. Il croit devoir le faire parce qu'il se pose lui-même pour la France les questions qu'elles se posent pour elles-mêmes. Il estime ne pouvoir les résoudre à l'intérieur que si une distance, sinon une séparation, suffisante est maintenue avec l'extérieur. Une trop grande proximité, qu'elle soit sociale, familiale, culturelle, économique ou politique, nuirait selon lui, et quoi qu'il en ait, à cette prise de conscience d'un côté comme de l'autre. Il ne faut pas considérer par exemple que les membres du gouvernement issus, comme on dit, de l'immigration y représentent des communautés ni des diasporas au sens anglo-américain. Ils ou elles - il n'y a que des femmes remarquons au passage - ne sont pas des relais pour susciter des évolutions parallèles dans les pays d'origine de leurs familles. Chacun sait que, pour ce qui concerne le Maroc et la Turquie, les communautés expatriées en Europe sont le plus souvent plus conservatrices que les sociétés autochtones qui, toutes nuances confondues, sont plus modernes au pays qu'en expatriation. La règle est

plutôt inverse pour l'Algérie ou l'Afrique de l'Ouest. D'où le paradoxe du codéveloppement qui revêt un sens ici, et un autre, inversé, ailleurs.

Sarkozy a raison de ne pas généraliser et de vouloir traiter chaque pays en soi. Pour le Maghreb, cela veut dire qu'à l'inverse de ses prédécesseurs, il risque bel et bien de trouver plus facile de s'entendre avec les Algériens qu'avec un Maroc jugé, comme la Turquie, trop complexe, pour la raison même qu'il est plus démocratique et pluraliste. Si d'aventure la Turquie était à nouveau reprise en mains par l'armée, comme l'est l'Algérie, les choses seraient plus simples de son point de vue. En vérité, ce que Sarkozy refuse en Algérie, c'est encore et toujours historiquement les Turcs qui menaçaient les côtes de Provence, les Barbaresques. Une Algérie turque voilà le danger, celle qui avait justifié les expéditions de Charles-Quint à Charles X. Voilà comment l'on peut réconcilier l'électorat lepéniste ou rapatrié qui a rallié la candidature Sarkozy avec une politique méditerranéenne baptisée d'Union.

Sarkozy étonnera les Algériens, a déjà annoncé l'ambassadeur de France sur place. Peut-être confond-il un peu hâtivement le peuple algérien, et notamment la jeunesse algérienne, et le pouvoir des militaires. Certes la quasi-suspension des relations pendant la décennie de guerre

civile, puis l'impasse entre Chirac et Bouteflika sur le traité d'amitié, ont ouvert un boulevard à une relance de la coopération franco-algérienne. Sarkozy est prêt à aller jusqu'au nucléaire, d'accord sur ce point avec les Américains qui eux-mêmes ont transféré du Maroc vers l'Algérie leurs intérêts stratégiques dans la lutte antiterroriste en Afrique du Nord et au Sahel. L'absence de véritable enjeu lors des dernières élections législatives en Algérie est un signe de maladie dangereuse. Si les exemples turc et marocain étaient découragés, la désaffection des urnes serait un dangereux recul et un tremplin vers la radicalisation.

Si Sarkozy réussit à mettre d'accord autour de sa personne, sinon d'un projet, la responsable de *Ni Putes ni Soumis*, les électeurs de Le Pen et les soutiens de Bouteflika, c'est bien qu'il existe une logique transversale qui échappait - et échappe encore - aux intéressés pris un à un. Elle possède une cohérence interne. Il est à craindre que ce ne soit la diagonale du fou. Il faut espérer en effet que le seul dénominateur commun ne soit un rejet pur et simple de l'Islam sous toutes ses formes ou du seul Islam dont on ne voudrait pas en France - alors que l'on sait que le recteur de la Mosquée de Paris est nommé par le gouvernement algérien. Parfois c'est une pratique qui en France doit être modernisée, parfois c'est une vision d'un Islam laïque et démocratique qui doit rayonner dans les territoires qui nous sont proches par la population et la culture. On ne peut pas faire fi de ces échanges, de cette interaction et de l'émergence d'un Islam français voire européen. Pour cela, la France a besoin d'avoir à ses côtés une Algérie véritablement démocratique et ouverte.

Yves LA MARCK

(1) Au cours du débat télévisé contre Ségolène Royal : « Si vous expliquez aux habitants de la Cappadoce qu'ils sont européens, vous allez renforcer l'islamisme ».

Comment ça débloque ?

La glorification médiatique de Nicolas Sarkozy en Mécano Suprême de la machinerie européenne ne permet pas de répondre aux questions cruciales quant à son déblocage.

A questions compliquées, réponses saucissonnées selon les bonnes recettes de la Mère Fernoy :

Qui débloque la situation lors du Conseil européen des 22 et 23 juin ? Les Allemands disent que c'est leur chancellerie, les médias français affirment que c'est Nicolas Sarkozy. En fait, les chefs d'État et de gouvernement étaient décidés à faire tout et n'importe quoi pour donner l'impression d'une relance de la construction européenne. Les maîtres chanteurs polonais en ont profité avant d'en venir eux aussi au compromis.

Qui avait bloqué la machine ? D'une même voix, tous les oligarques européens clament que ce sont les Français et les Hollandais qui ont rejeté le *traité constitutionnel*. Il a été facile de leur rétorquer que les bricoleurs maladroits des traités de Maastricht, d'Amsterdam et de Nice avait poussé des apprentis sorciers à fabriquer une invraisemblable *Constitution européenne* qui reprenait le pire des traités passés (l'usine à gaz institutionnelle) pour y ajouter l'insoutenable principe concurrentiel.

En d'autres termes, ceux qui débloquaient (au sens psychopathologique du terme) étaient les premiers responsables du blocage de la construction européenne.

Qui a débloqué ? Les premiers responsables du

blocage, sus-désignés. Ils ont clamé que les opposants au *traité constitutionnel* avaient menti en affirmant qu'il y avait un Plan B. Puis ils ont passé deux ans à bouder, en continuant à culpabiliser les prétendus *égoïstes*. C'est ce que les technocrates bruxellois ont appelé le temps de la réflexion, pendant lequel les populations, ciblées par une campagne d'explications aussi coûteuse qu'inopérante, ont pu constater que l'épouvantable blocage n'empêchait pas les organes de Bruxelles et de Francfort de mouliner de l'ultra-libéralisme réglementaire et monétaire à pleins tubes.

C'est alors que le miracle survint : on s'assit autour d'une table et en deux jours et deux nuits de travail, on accoucha de l'introuvable, de l'infaisable... Plan B ! Ce qu'on a fabriqué le 23 juin 2007, on pouvait tout aussi bien le coucher sur le papier le 23 septembre 2005 après quelques semaines de vacances méditatives et d'autocritiques salutaires.

Au matin du 24 juin, ces messieurs et ces dames se sont congratulés sans s'apercevoir qu'ils venaient de donner raison aux partisans du Non : il était possible, en un court délai, d'aménager le très mauvais traité de Nice en attendant mieux.

Comment ils ont débloqué ? En donnant une deuxième fois raison aux par-

tisans du Non ! Ceci dans l'ordre du gommage et du bricolage des mots et des formules symboliques. À Bruxelles, ils ont effacé le mot *Constitution* après avoir traité d'imbéciles ceux qui refusaient la confusion entre l'ordre des traités et l'ordre constitutionnel. Ils ont balancé les références au drapeau, à l'hymne et à la devise après avoir fustigé le *nationalisme* de ceux qui moquaient la chansonnette et le colifichet.

Puis ils ont passé les compromis habituels entre l'idéologie fédéralisante et la pratique confédérale en renvoyant à plus tard ce qui continuait de bloquer : l'application des nouvelles règles de majorité sont reportées en 2014 ; on renonce à inscrire le principe de *concurrence libre et non faussée* en assurant que la concurrence n'est qu'un moyen ; on dispense la Grande Bretagne de l'application contraignante de la *charte des droits fondamentaux* ; on ne crée pas, comme prévu, de ministre des Affaires étrangères de l'Union - qui de toutes façons n'a pas de politique étrangère - mais on sauve la face avec un *haut représentant de l'Union pour les Affaires étrangères* qui aura en charge cette inexistence. Et l'on chapeaute le tout d'un président du Conseil européen élu pour deux ans et demi...

Pourquoi ont-ils débloqué de cette manière ? Parce que ces oligarques ne croient pas à

la symbolique. Ils croient que leurs concessions symboliques - surtout l'abandon de la référence à la *Constitution* et à la concurrence *libre et non faussée* - ne signifient rien et qu'elles feront taire les partisans du Non. Ils pensent que, dans la pratique, ils continueront comme avant en s'appuyant sur les textes qu'ils feront passer dans le traité qui sera rédigé par une conférence intergouvernementale. Par exemple : la *charte des droits fondamentaux* contraindra les nations à se soumettre au principe de la libre circulation des marchandises et des capitaux qui figure dans son préambule au même titre que la dignité humaine. Ils se réjouissent, discrètement, parce que la Banque centrale européenne, l'euro fort et le libre échange n'ont pas été contestés à Bruxelles par Nicolas Sarkozy.

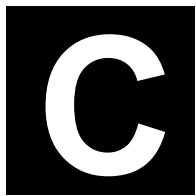
Les technocrates se trompent et le président français aurait tort de croire qu'il a réussi à dépasser l'opposition entre les Ouïstes et les Nonistes par un compromis formel. Les mécanos de Bruxelles oublient que la politique est symbolique. Aussi ne voient-ils pas qu'ils ont perdu une bataille symbolique (1) en reconnaissant l' inanité de leur *Constitution*. Ils ne comprennent pas non plus que la victoire symbolique des partisans du Non va accroître leur opposition aux dispositifs qui fonctionnent dans la pratique : logique concurrentielle, directives destructrices, libre-échange suicidaire, euro fort. Sur tous ces sujets, Nicolas Sarkozy sera mis en demeure de tenir toutes ses promesses et de s'opposer au futur traité si le futur texte entérine l'ultra-libéralisme.

C'est dire que, concrètement, rien ne s'est débloqué.

Sylvie FERNOY

■ (1) Cf. l'analyse de Jacques Sapir : « *Mini-traité et maxi-déboires : Heurs et malheurs du sarkozysme et de la classe politique française* » ; article 313, 25 juin 2007 : <http://www.avenirdattac.net/spip.php?article313>

Vérités sur le comte de Paris



Chef du service *Royautés et Histoire* du magazine *Point de Vue*, auteur de plusieurs ouvrages sur les têtes couronnées, Vincent Meylan vient de consacrer un livre aux défunts comte et comtesse de Paris. Ayant eu accès à des archives privées et ayant bien connu ces deux personnages qui appartiennent maintenant à l'Histoire, il bouscule nombre d'idées reçues. Nous sommes heureux d'accueillir ici son témoignage qui rend justice à un prétendant que la Nouvelle Action royaliste est fière d'avoir servi avec fidélité.

■ **Royaliste : Pourquoi avoir consacré un livre au comte et à la comtesse de Paris et l'avoir intitulé *contre-enquête* ?**

Vincent Meylan : Une des raisons pour lesquelles j'ai écrit ce livre, c'est que j'ai été très surpris, à la mort du comte de Paris en 1999, par ce que j'ai entendu ou lu dans les journaux à son sujet. D'une part, beaucoup de choses étaient fausses. D'autre part, elles étaient écrites par des gens que je n'avais jamais vus dans l'entourage du comte ou de la comtesse de Paris. Cette dernière a elle-même été surprise par tout cela. Elle avait cette dignité extraordinaire qui faisait qu'elle ne se plaignait jamais. Cela ne l'empêchait pas d'avoir des sentiments et des opinions parfois très tranchées. Elle m'a un jour expliqué que ce qu'elle avait lu sur son mari, après sa mort, était comme un envol de corbeaux. Elle trouvait que c'était lâche de dire du mal des gens quand on n'a pas osé les affronter de leur vivant.

Cela a été à l'origine d'une série d'entretiens qu'elle m'a

accordés et, de plus, elle m'a donné l'autorisation de consulter les archives privées du comte et de la comtesse de Paris. J'y ai découvert des choses extraordinaires, comme l'engagement du comte de Paris dans la Légion étrangère, écrit dans son journal au crayon à papier, avec ses sentiments de l'époque, ses angoisses, ses moments de doute... J'ai pu laisser parler les lettres et les documents qui détruisent de nombreux clichés véhiculés à propos de cette famille. C'est une manière différente d'aborder un personnage historique comme le comte de Paris. Une des raisons pour lesquelles on l'a beaucoup vilipendé, c'est qu'il était profondément fragile, plusieurs fois fortement blessé, et qu'il avait pris l'habitude de cacher ses sentiments personnels. À l'opposé, la comtesse avait pris instinctivement le parti inverse. C'est elle qui a eu l'intelligence et l'audace de m'accorder ces entretiens qui m'ont ouvert énormément de portes, et qui ont permis à beaucoup d'autres personnes de s'exprimer.

■ **Royaliste : À propos du comte de Paris, on a beaucoup écrit sur l'affaire Darlan...**

Vincent Meylan : Je me suis un peu attardé sur l'affaire Darlan parce que je pense que l'on a été injuste avec le comte de Paris. On lui a fait porter le chapeau dans une affaire dans laquelle il n'était pas décisionnaire. À l'époque, on préparait le débarquement américain qui devait servir de tête de pont pour libérer le territoire national. L'initiative des Alliés a été contrecarrée par l'arrivée imprévue à Alger de l'amiral Darlan, dauphin du maréchal Pétain. Très vite, il est apparu aux Alliés qu'il fallait l'éliminer. D'abord parce qu'on n'était pas certain de ses intentions ; ensuite parce que les mouvements de Résistance et les Français libres de Londres n'auraient jamais accepté que Darlan participe à une opération de débarquement en Afrique du Nord. Il fallait vraiment l'éliminer physiquement.

Cela a été réalisé par un militant monarchiste dont l'un des mentors avait été jadis

curé de Nouvion-en-Thiérache (ville natale du comte de Paris). Pendant longtemps, on a dit que le comte de Paris avait organisé l'assassinat de Darlan. Je m'inscris en faux contre cette thèse. Je crois que le comte de Paris n'a pas pu faire assassiner Darlan pour la simple raison qu'il n'en avait pas les moyens. Il y avait des puissances beaucoup plus importantes que lui autour de cela. L'ordre est venu de Londres, et les deux personnes chargées de l'organisation étaient les frères d'Astier de la Vigerie. L'un était venu de Londres à Alger pour transmettre la nouvelle à son frère qui s'y trouvait. On se demande pourquoi ils auraient eu besoin de passer par le comte de Paris.

On sait que le duc de Guise, avait envoyé dès 1940 un télégramme de soutien au général de Gaulle. Mais le comte de Paris a attendu 1942 pour se rallier à la *France libre*. Au moment de l'assassinat de Darlan, il est apparu à certains comme une manière de brouiller les cartes et de lui faire porter le chapeau. Personne n'avait envie d'assumer la responsabilité de cet assassinat : en Algérie, il y avait une armée d'Afrique qui était tout de même assez attachée à Vichy. Cette affaire est l'une des choses pour laquelle, très tôt, on a été injuste envers le comte de Paris.

■ **Royaliste : On a aussi affirmé que le comte de Paris avait dilapidé la fortune des Orléans...**

Vincent Meylan : J'ai été sidéré de voir à quel point certains écrivains ou journalistes avaient pu rapporter n'importe quoi, sans même consulter les sources d'information les plus évidentes. La fortune de la famille d'Orléans est très bien documentée. On en trouve les traces à la fois dans les archives privées et dans celles de la famille. On dit toujours que le comte de Paris était l'héritier de la plus grosse fortune de France. On donne des chiffres invraisemblables. Il faut avoir à l'esprit que le comte de Paris n'a jamais possédé la fortune qu'on lui a attribuée.

Lorsque Louis-Philippe et sa sœur sont rentrés en France en 1815, ils ont hérité de leur père très peu de choses parce que la fortune de Philippe-Égalité avait été confisquée et dilapidée par la République. C'est surtout de leur mère qu'ils ont hérité d'un patrimoine assez important. Là se trouve l'origine de la fortune actuelle, avec une pléiade de châteaux : Amboise, Anet, Dreux, Eu... Ce patrimoine, Louis-Philippe l'a fait fructifier. Mais il a été dilapidé une seconde fois, à partir de 1848-49, après que Napoléon III a décrété la confiscation des biens de la famille d'Orléans. Cette confiscation correspondait à peu près à 100 millions de francs or de l'époque. Lorsque les princes d'Orléans sont revenus d'exil, après la chute du Second Empire, ils se sont engagés à renoncer à toute revendication à partir du moment où on leur rendrait ce qui n'avait pas été vendu ou dilapidé. L'Assemblée a voté une loi en ce sens. Sur les 100 millions confisqués par Napoléon III, il en restait 40. Cette fortune a été répartie entre les différents enfants de Louis-Philippe.

Le grand dilapidateur a été le duc d'Orléans, Philippe VII. C'est une personnalité attachante, mais du point de vue financier, je ne crois pas qu'il ait été très habile. Entre ce qu'il avait hérité de son père, le premier comte de Paris, et de son oncle le duc d'Aumale, il avait rassemblé un patrimoine qui représenterait à peu près 100 millions d'euros : biens immobiliers, forêts, avoirs financiers... Lorsque le duc d'Orléans meurt en 1926, sa

fortune, très clairement inventoriée dans les papiers de la famille, se limite à l'équivalent de 10 millions d'euros. 90 % du patrimoine ont été dilapidés. De plus, les 10 % restant ont été légués, non à son cousin le duc de Guise, mais à sa sœur, la reine Amélie du Portugal. Le duc de Guise a choisi de racheter à la reine Amélie cette succession, moyennant une rente annuelle, afin de récupérer l'héritage symbolique de la famille : bijoux, tableaux, le manoir d'Anjou...

Après cette transaction, la fortune du duc de Guise, elle aussi bien documentée, correspond en 1925-26 à environ 40 millions d'euros. À sa mort, elle a été partagée entre le comte de Paris et ses trois sœurs et le comte de Paris n'a hérité que d'un quart, soit environ 11 millions d'euros. Il est vrai qu'à partir des années 60, on voit régulièrement des ventes d'objets décidées par le comte de Paris. Il sacrifie une partie de son patrimoine mobilier (tableaux, bijoux, argenterie) pour financer son bulletin et son action politique. On serait mal venu de lui en vouloir : il a fait de la politique avec son argent, et non de l'argent avec la politique. Le dernier coup porté à cette fortune est dû à un homme d'affaires qui a fait des placements désastreux qui ont fait perdre un bon tiers des réserves financières.

Ces ventes successives furent donc décidées par la volonté d'un homme qui considérerait qu'il avait une mission sur le plan national mais elles ne remettaient pas en cause l'essentiel de sa fortune. À la mort du comte de Paris, on n'est pas du tout dans le cas d'une ruine totale. Par exemple, la part des forêts familiales s'est retrouvée intacte dans sa succession. Elle a été partagée entre ses héritiers. Par ailleurs, le comte de Paris a mis à l'abri le plus important de l'héritage familial, dans le cadre juridique de la *Fondation Saint-Louis*, constituée dans les années 70 (château d'Amboise, chapelle de Dreux). Des œuvres très importantes sont toujours dans les collections familiales : des aquarelles du prince de Joinville, celles de Carmontelle, la table à dessin



■ *A la Chapelle royale de Dreux, en 1992, le comte et la comtesse de Paris fêtent leurs noces de diamant.*

de Marie-Antoinette, les colliers du Saint-Esprit, les pendentifs de l'ordre de Saint-Michel, le portrait de Louis XIII par Philippe de Champeigne, celui de la duchesse d'Orléans par Madame Vigée-Lebrun, les portraits de Winterhalter... Ce patrimoine représente plusieurs dizaines de millions d'euros.

■ **Royaliste :** On a souvent affirmé que les relations entre le comte et la comtesse de Paris étaient plus que distantes...

Vincent Meylan : Je n'ai jamais compris que l'on puisse dire que le comte et la comtesse de Paris ne s'entendaient pas. Il est vrai que Monseigneur vivait à Chantilly et Madame à Paris, et qu'ils étaient séparés. Mais je me suis retrouvé plusieurs fois, avec d'autres personnes, en leur présence et je n'ai jamais senti entre eux d'animosité. Ils avaient seulement fait un choix de vie différent, pour des raisons personnelles et de santé.

La décennie des années 60 avait été très dure (mort du prince François en Algérie, naissance de son petit-fils handicapé...) et le comte de Paris avait eu, entre 1967 et 1970, trois crises cardiaques. C'est ce qui a été, à mon avis, le motif principal de son éloignement et de sa volonté de se retirer. Suite à ces crises cardiaques, il a été vraisemblablement pendant deux ou trois ans dans un état dépressif qui l'a poussé à se retirer à Chantilly. Il y vivait une existence quasi monacale. La comtesse de Paris disait tout à fait ouvertement qu'elle n'a-

vait jamais compris les gens malades et la fragilité de son mari. Et en effet, le comte de Paris était un homme fragile qui avait besoin de repos, de calme, de solitude. Leurs deux modes de vie étaient incompatibles et ils le reconnaissaient l'un et l'autre.

Je garde un souvenir très ému de Monseigneur qui était très courtois, attentionné, d'une gentillesse fabuleuse. Je conserve de mes rencontres avec lui un souvenir presque d'enseignement. Pour quelqu'un comme moi, qui étais jeune, c'était extraordinaire de se trouver face à ce vieux monsieur qui avait tout connu, qui avait expérimenté toutes les expériences humaines, toutes les trahisons.

De Madame, je garde un souvenir différent. Elle m'a appris qu'il ne fallait jamais être de mauvaise humeur et baisser les bras. Je ne l'ai jamais entendue se plaindre de quoi que ce soit. Ils étaient des personnages d'une époque que l'on ne reverra peut-être plus. Mais cela ne remet pas en cause leur héritage historique, dynastique et personnel. Quand on se promène à Paris, que l'on voit certains monuments, le Palais Royal, quand l'on considère tout ce que cette famille d'Orléans a fait dans l'histoire de France, l'on ne peut avoir que respect, affection et reconnaissance.

Propos recueillis par B. La Richardais

📖 Vincent Meylan - « *Contre-enquête sur le comte et la comtesse de Paris* », éditions Pygmalion, prix franco : 23,50 €

🛒 [Achat immédiat](#)

La monarchie selon Hegel

Le bicentenaire de la *Phénoménologie de l'Esprit* donne l'occasion de souligner l'importance décisive de la philosophie hégélienne de l'État qui aboutit au modèle de la monarchie constitutionnelle, régime de liberté incarné dans la personne du Prince.

De riches études consacrées à la philosophie hégélienne du droit (1), nous ne reprendrons ici que quelques éléments destinés à attirer l'attention sur une pensée naguère récupérée par les marxistes puis dénoncée comme matrice du totalitarisme.

Sous l'égide de Bernard Bourgeois (2), une nouvelle génération de chercheurs a montré que Hegel est un philosophe de la liberté conçue comme principe fondamental et accomplissement de son système spéculatif. Cette pensée de la liberté est une philosophie de l'Histoire universelle qui est effectivement politique car le sens de l'Histoire – sa signification et son orientation – est la libération des hommes. Cette libération s'accomplit dans le malheur des crises et des guerres, dans le « travail du négatif » qui est la condition de réalisation du progrès.

La philosophie libératrice de Hegel est libérale en ce qu'elle est une philosophie du droit. Celle-ci est publiée, comme le montre Yves-Charles Zarka, au moment où le droit naturel moderne (les théories de Hobbes, de Locke...) est en crise : quant à l'État, le droit naturel ne peut assumer la régulation juridique du pouvoir politique et s'en tient à une régulation morale ; quant à la personne

humaine, il ne peut assurer la réciprocité des droits et des devoirs ; quant au contrat, il ne peut résoudre son paradoxe (nouer le pacte social dans l'état de nature, c'est supposer une idée préexistante de la société) ce qui conduit à une mythologie de la contractualisation – celle d'un Jean-Jacques Rousseau.

Hegel dépasse cette crise en donnant droit à la raison, à l'histoire et à la volonté libre. Sa philosophie de l'histoire (*Historie*) est rationnelle mais elle n'est pas rationaliste car elle reconnaît la part d'irrationalité qui existe dans l'histoire des événements (*Geschichte*) ; c'est une philosophie de l'histoire universelle, mais elle ne détruit pas la singularité ; c'est une philosophie de la liberté qui n'anéantit pas la liberté de l'autre homme car la volonté libre se réalise dans le droit – autrement dit dans le cadre juridique qui préserve et garantit les droits et devoirs de chacun envers chacun.

Ainsi résumé, le raisonnement peut sembler très abstrait. Il l'est heureusement : mieux vaut une solide abstraction qui ouvre sur l'intelligibilité du concret qu'une fiction qui embrouille les esprits et conduit à des catastrophes politiques. Rüdiger Bubner dit bien que « Hegel se méfie de toutes ces fictions de légitimation, auxquelles les temps modernes ont confié la

tâche de fonder l'ordre de l'État sur l'accord de tous les concernés ». L'auteur des *Principes de la philosophie du droit*, dont le second titre est *Droit naturel et science de l'État*, pense avec les Grecs que la *politéia* (la *Res Publica*, l'État) est une seconde nature : l'homme naît dans une société – qui peut être une misérable tribu ou une association de brigands mais qui est en général ordonnée par un pouvoir politique. Le droit naturel est un droit politique que le christianisme a inscrit dans la transcendance divine et qu'il faut repenser depuis que la modernité a proclamé le règne du Sujet – l'être individuel – coupé du divin.

Mais la promotion de la subjectivité efface le Sujet tandis que la définition d'un État qui n'existerait plus par permission divine (*omnis potestas a deo...*) aboutit concrètement à l'institution d'un État-Nation, glorifié puis déifié. Hegel veut quant à lui penser l'État selon le droit sans pour autant abolir l'individu dans la totalité. La vérité de la subjectivité est le sujet, et il faut faire droit au sujet. Mais il fait aussi que l'abstraite personnalité juridique de l'État puisse s'incarner dans une personne vivante.

D'où des conséquences remarquablement rigoureuses : l'État de droit repose sur sa Constitution, œuvre rationnelle de l'Esprit, qui établit sa

souveraineté et garantit le droit et qui respecte le principe de division des pouvoirs. Comme le soulignent Jean-Louis Vieillard-Baron puis Bernard Bourgeois, la séparation des pouvoirs selon Montesquieu est conçue sur le mode négatif de la limitation mutuelle alors qu'il faut reconnaître ceux-ci de manière positive : les pouvoirs législatifs et exécutif doivent être complétés selon Hegel par « la subjectivité comme ultime décision de la volonté, le *pouvoir princier* – dans lequel sont compris les différents pouvoirs en vue de l'unité individuelle qui est ainsi la pointe et le commencement du tout, – c'est-à-dire de la *monarchie constitutionnelle*. »

Cet État n'est pas plus concrètement absolutiste qu'il n'est l'Absolu dans la philosophie de l'histoire. L'État rationnel, qui réalise l'Esprit objectif, est le garant de la liberté et de la sécurité des associations professionnelles, des communes et des personnes. Il n'y a pas de dépassement possible de l'État souverain inscrit dans la particularité d'une histoire nationale – ni dans un État mondial, ni dans un État européen. Se concilient l'universalité de l'État et la singularité du monarque, dans une monarchie nationale qui reste à l'épreuve de l'histoire donc de la guerre, qu'il est sympathique de mettre « hors la loi » mais qu'il faut continuer d'envisager comme ultime sauvegarde de la souveraineté nationale et de la liberté de chaque citoyen.

Maria DA SILVA

📖 (1) Centre de Recherche sur Hegel et l'Idéalisme allemand : *Hegel et le droit naturel moderne*, recherches coordonnées par J.-L. Vieillard-Baron et Y.C. Zarka, Librairie Philosophique Vrin, 2006, (prix franco : 26 €).

➡ [Achat immédiat](#)

📖 (2) Cf. l'ouvrage classique de Bernard Bourgeois : *La Pensée politique de Hegel*, PUF, (prix franco : 16 €) et *Le vocabulaire de Hegel*, Ellipses, 2000, (prix franco : 7 €).

Richelieu et la puissance de l'État

Comment expliquer ce sourd ressentiment qui ne cesse de dénoncer toute résurgence ou toute affirmation d'une autorité monarchique dans ce pays ? Comme si la démocratie exigeait l'éradication de l'espace même de la décision et de la primauté du souci du bien commun. La République, pourtant, même au moment des grandes ruptures, s'est voulue fondée sur l'engagement des citoyens pour l'intérêt général à l'encontre des égoïsmes privés et la génération de Gambetta aux débuts de la III^e République voulait marquer la puissance agissante des institutions nouvelles. Le présidentialisme sarkozien a trop peu de durée pour qu'on puisse imaginer un retour de l'État à l'encontre de cette *gouvernance* délétère qu'il est de mode de célébrer à l'aune d'une dilution du pouvoir. Comme si, selon le mot de Charles de Gaulle, « *la définition même du gouvernement, ce n'était pas qu'il gouverne.* » Il est vrai que le Général se réclamait d'une tradition millénaire, supérieure à toutes les variations de régimes et dont la philosophie intemporelle aurait pu se réclamer du cardinal de Richelieu, celui qui le plus fortement en France aura pensé et agi pour la transcendance de l'État.

C'est sans doute parce que les préjugés du temps n'ont jamais été aussi opposés à la puissance de gouverner qu'Arnaud Teyssier a cru nécessaire de remettre le ministre de Louis XIII en pleine lumière, en rappelant qu'au sein même de l'histoire de la monarchie française, Richelieu a défini mieux que quiconque le sens de la légitimité royale, lucide par avance sur ce qui empêcherait les Bourbons de s'opposer à l'éclatement final du XVIII^e siècle. À ne pas s'opposer fermement aux tendances centrifuges, aux privilèges, aux féodalités toujours renaissantes et surtout à leur propre indécision coupable, les derniers capétiens qui n'étaient pas pourtant des politiques médiocres ont dérogé à la règle positive du *coup d'État permanent*. Ce que François Mitterrand dénoncerait avec violence comme le péché originel de la V^e République, dans la lignée d'un bonapartisme antiparlementaire, le cardinal le revendique hautement, par avance, non comme une prétention tyrannique mais comme une obligation impérative : « *Le simple fait de s'abstenir d'agir lorsqu'on gouverne un État, peut constituer un acte authentiquement criminel. Le crime supérieur, pour un homme d'État, c'est de ne pas agir, de laisser le destin s'accomplir sans chercher à le dominer. C'est de croire, en somme, que le simple agencement des choses suffira à produire le bien public.* »

Ce qui confère à Richelieu sa pensée en actes de l'État, c'est la conjoncture providentielle d'un homme d'Église voué à l'État sans renier le moins du monde sa condition d'évêque et son enracinement spirituel et théologique.

par Gérard Leclerc



Simplement, explique Arnaud Teyssier, il est plus fait pour l'action que pour la contemplation, il sent que c'est au service du roi qu'il accomplira son salut et sa dimension d'intellectuel lettré lui permettra de saisir et de formuler mieux qu'un autre ce qu'est le service de l'État. Marc Fumaroli a mis en évidence l'équation intellectuelle du cardinal : « *Cette forme d'intelligence, que donne de soi-même, et des hommes en général, la fréquentation assidue des œuvres littéraires les plus diverses et d'époques différentes, prépare et éclaire celle que procure l'expérience, elle lui donne des ailes, elle la prévient contre le rétrécissement triste.* » Ainsi Richelieu pourra-t-il formuler par l'écrit son expérience en lui conférant une valeur générale et prendra-t-il place parmi les écrivains politiques.

S'il faut condenser en quelques traits une pensée, on dira pour reprendre la formule de Fustel de Coulanges qu'elle rétablit « *l'idée romaine de l'autorité publique* » recouverte par l'émiettement féodal et que sa passion de l'unité à l'encontre des factions qui s'emparent du royaume ne fait de lui ni un centralisateur forcené ni un réducteur de la diversité : « *Richelieu ne remet jamais en cause, de manière fondamentale du moins, ce système de franchises et de libertés dont l'Ancien Régime tirera jusqu'à la fin son originalité et qui donnait aux Français, selon Tocqueville, un goût libre pour l'obéissance.* » Par ailleurs adversaire intransigeant de la Réforme sur le terrain doctrinal, il ne voudra jamais ramener par la force les consciences à l'unité de la foi. Adversaire des huguenots comme faction, il ne sera pas le bras séculier du spirituel et saura nouer des alliances avec les Réformés quand sa politique d'équilibre européen le requiert. Nul machiavélisme en tout cela. Richelieu n'est pas agi par une fatalité sans espoir. S'il est *pessimiste à court terme*, il est sans cesse mu par sa foi, par ses projets, la volonté de produire *une grandeur qui dure*.

En deux chapitres toujours aussi brefs et suggestifs, Arnaud Teyssier s'interroge sur le système de Richelieu pour la postérité. Nous avons dit un mot de la monarchie absolue qui le suivra avec les trois règnes jusqu'à la Révolution. Louis XIV est tout de même un très grand roi qui eut en la personne de l'autre cardinal, Mazarin, le meilleur des précepteurs, mais l'excès recentré autour de sa gloire exclusive a desservi le dessein d'une continuité bienfaisante. La Révocation de l'Édit de Nantes est une faute majeure qui permettra aux adversaires de la monarchie de s'emparer d'une tolérance dont Richelieu s'était fait un soutien. La révolution avortée de Louis XV contre les parlements et l'indécision de Louis XVI seraient signes d'une défaillance de volonté contre la nécessité du coup d'État permanent. De ce qui touche à la période contemporaine, on retiendra particulièrement un parallèle tout en contrastes qui oppose un de Gaulle qui entend appliquer la politique du cardinal en contexte républicain et un François Mitterrand adepte d'une conception *voluptueuse* du pouvoir, séduit par l'exemple des rois mais répudiant le volontarisme sacrificiel du même Richelieu. On pourra en discuter. Mais on sera surtout stimulé par la provocation qui oblige à dissiper les mirages de la gouvernance et d'une démocratie sans décideurs, dans le but de retrouver toute la puissance de l'État usant de son droit spécifique pour sauvegarder le bien général et le droit de tous.

Arnaud Teyssier - « *Richelieu – La puissance de gouverner* », Michalon, Le bien commun, prix franco : 11 €. [Achat immédiat](#)

La Revue

Mémoires d'Algérie

On parle peu des sectes. On a tort car elles prolifèrent dans le monde. Elles créent du lien pseudo-théologique, pseudo-idéologique, pseudo-communautaire et l'on se moque de ces naïvetés et de ces folies marginales. Or tout ce fatras crée de très fortes addictions et les marginalités sectaires sont proliférantes - en France, aux États-Unis, en Chine... En Russie aussi, c'est « *le nouvel opium du peuple russe* » dont les effets sont précisément décrits par Christine Zeytounian-Beloüs (1): dès la chute de l'Union soviétique, elles étaient apparues dans les rues. Depuis, elles se développent dans l'immense pays fortement traumatisé par les bouleversements économiques et géopolitiques et dans tout l'Est européen où les dissidents, comme le montre Luc Rosenzweig, avaient adopté une stratégie antipolitique de la lutte contre les États du « socialisme réel » qu'ils n'ont pas pu transformer en théorie et en pratique du gouvernement démocratique des pays libérés.

Bon dossier sur la situation au Moyen-Orient avec des reportages et des analyses sur le Liban (Jacques Bertoin), la Syrie, Gaza et l'Irak : aux questions posées par Bertrand Renouvin, Pierre-Jean Luizard répond avec une lucidité désespérée : par ignorance, par aveuglement, par arrogance, les Américains ont fait tellement d'erreurs que toutes les solutions – y compris le retrait de leurs troupes – conduisent désormais au pire. Terrifiant.

Yves LANDEVENNEC

(1) *La Revue*, n°9, Juillet/Août 2007. 6 €. www.larevue.info

Irréconciliables : telles nous semblent être les différentes mémoires de la guerre d'Algérie à l'issue d'un siècle de colonisation et d'une guerre qui ne dit pas son nom. Il faut pourtant bien permettre à tous de vivre ensemble.

Daniel Leconte, qui ne cache pas non plus qu'il est né de l'autre côté de la Méditerranée, dans l'Oranais, exerce son métier de journaliste consciencieusement, comptabilisant les faits cachés ou refoulés de part et d'autres de mémoires qui coexistent en parallèle sans jamais se rencontrer. Pêle-mêle dans l'horreur, il rappelle : la répression de la manifestation qui s'est soldée par la mort de plusieurs dizaines d'Algériens, un soir d'octobre 1961, à Paris ; quelques mois plus tard la fusillade de la rue d'Isly, à Alger, qui voit des Français tirer sur d'autres Français ; et le bain de sang d'Oran de juillet 1962, organisé pour terroriser les Européens qui hésitent encore à partir.

Pourquoi ces tabous ? On peut remonter jusqu'à 1830, pour tenter de démêler l'écheveau. Les royalistes peuvent choisir d'évoquer le duc d'Aumale, gouverneur d'Algérie peu de temps après la conquête. À ses yeux, les projets de développement d'instruction et de la médecine pour tous doivent obéir à la raison politique et la raison morale. En 1870, l'attribution du financement des écoles qui passe de l'armée aux communes montre que bientôt, la priorité est abandonnée. Les autorités locales ne s'encombrent pas de grandes considérations.

En appeler à Albert Camus est bien le moins que l'on

puisse faire : convoquer les bonnes volontés et s'adresser à ceux qui ne veulent pas s'écouter. Prenons modèle sur les réunions qu'au plus fort des événements, l'intellectuel d'Algérie s'efforçait d'organiser. Revenons en arrière, une fois de plus, pour lire la conversation qu'un journaliste de métropole a avec des colons, alors qu'il sillonne paisiblement l'Algérie, à l'occasion des fêtes du Centenaire de 1930. Face à l'intransigeance d'un jeune homme de gauche, qui prêche pour l'égalité des droits, et notamment du droit de vote, il est répondu sèchement par un homme plus mûr : « *L'égalité dont vous parlez n'existe pas. Je ne dis pas que nous sommes supérieurs aux musulmans, je dis que nous sommes différents, dissemblables. Nous pouvons vivre les uns à côté des autres, nous respecter mutuellement mais c'est folie que de dire qu'une assimilation et une confusion sont possibles.* » Un débat sur le respect des différences que nous reconnaitrions presque.

La réponse d'un Algérien, tranquille retraité de la fin des années 1970, donnée à Daniel Leconte lui-même, nous interpelle aussi : « *Votre tort, à vous Français, c'est d'en faire trop ou trop peu. Quand j'étais chez moi et que je n'avais pas d'électricité, je ne demandais rien et je me contentais d'une lampe à pétrole. Mais dans la mesure où, sans me consulter, vous mettez l'électricité, je m'indigne s'il y*

a une panne, et il en allait de même pour l'école (...) nos espoirs ont toujours été déçus. C'est à ce jeu là que la France a tout perdu en Algérie. »

Petites choses de la vie quotidienne qu'il faut bien entendre, maintenant que l'écho du tonnerre n'est plus assourdissant. *Soyons donc camusiens*, proclame, quant à lui, Daniel Leconte, pour permettre aux uns et aux autres de se fabriquer une mémoire, sinon commune, du moins partagée, qui incite à se parler et de créer un champ politique. « *Ceux des pieds-noirs*, poursuit-il, *qui lisent ou qui relisent Albert Camus, (...) ceux qui vont voir les films de Tony Gatlief, La Terre au ventre, ou d'Alain Arcady, (...) ceux-là, d'une certaine manière, vont à la découverte d'eux mêmes. Grâce à ces contributions, une identité secrète émerge des mémoires jusque là frappées d'amnésie. Grâce à elle se remet en place la mosaïque des sensibilités diverses qui, en dernier ressort, renvoient toutes à l'Algérie.* »

C'est bien le meilleur moyen de renoncer aux divisions, en France comme de l'autre côté de la Méditerranée ou à l'illusion d'une unité *a posteriori*, pour ceux qui ont du fuir le pays qui les avait vu naître et prendre des directions bien différentes les unes des autres. À cet égard, Daniel Leconte fait bel et bien oeuvre d'historien.

Christophe BARRET

Daniel Leconte - « *Camus, si tu savais...* » suivi de « *Les pieds-noirs* », Seuil, prix franco : 21 €.

 Achat immédiat

Souscription

Si tu désires peu de choses...

C'est à Démocrite que j'avais fait appel, il y a trois mois, pour lancer notre souscription 2007 : « *Si tu désires peu de choses, ce peu te semblera beaucoup, car des désirs peu exigeants donnent autant de force à la pauvreté qu'à la richesse.* » Eh bien, Démocrite avait raison ! Les 13 000 euros qui nous étaient nécessaires pour équilibrer notre budget sont atteints avec la liste de souscripteurs que nous publions ci-dessous. Que tous ceux qui nous ont fait l'amitié de contribuer à ce succès soient ici remerciés.

Comme je vous l'avais dit, une part importante de cette somme va être consacrée, à partir du mois de septembre, à une vaste campagne d'abonnements destinée non seulement à compenser l'érosion naturelle de nos lecteurs mais surtout à conquérir un public nouveau. Nous ciblerons en particulier les salles de lecture des bibliothèques publiques qui font découvrir *Royaliste* à un lectorat que nous ne pouvons toucher autrement. Mais vous serez aussi mis à contribution dans une opération de parrainage en direction de votre famille et de vos amis.

Une remarque avant de conclure : le fait que nous ayons atteint notre objectif de 13 000 euros ne doit pas vous empêcher, si vous le l'avez pas encore fait, de participer à notre souscription... Je vous garantis que les fonds supplémentaires recueillis seront bien employés !

Yvan AUMONT

[Souscrivez maintenant](#)

8^e liste de souscripteurs

Michèle Bicheler 100 € - Bruno Bordron 50 € - Didier Bourdelin 20 € - Xavier Bown 100 € - Gisèle Brodud-Yviquel 50 € - Philippe Cailleux 50 € - Amadeu Ciscar Penella 208 € - Jean-Michel Dejenne 26 € - Michel Fontaurelle 150 € - Stéphane Esquerre 10 € - Robert Gesnot 20 € - Guillaume Kopp 50 € - Renée Lavaut 30 € - Patrick Louis 100 € - Pierre Maillard 50 € - Gabriel Matzneff 50 € - Pierre Sauterey 200 € - Ludovic Schmitt 100 €.

Total de cette liste : 1 364,00 €

Total précédent : 12 067,44 €

Total général : 13 431,44 €

Communiquer avec la N.A.R.

- ✓ Adresse postale : 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- ✓ Adresse électronique : NouAcRoyal@aol.com
- ✓ Site internet : <http://www.narinfo.fr.st> (Informations et actualités)
- ✓ Téléphone/répondeur : 01.42.97.42.57
- ✓ Télécopie : 01.42.96.99.20
- ✓ Règlements à l'ordre de : **Royaliste - CCP 18.104.06.N Paris**

A nos lecteurs

Comme tous les ans, *Royaliste* suspend sa parution mi-juillet avec le numéro « spécial vacances » que vous avez entre les mains. Ce numéro de 16 pages est un bon instrument, particulièrement riche, pour faire connaître *Royaliste* à de nouveaux lecteurs. Nous vous incitons vivement à en commander quelques exemplaires afin de pouvoir le diffuser autour de vous. Nous avons établi pour cela un tarif particulièrement avantageux : 5 ex. : 8 € - 10 ex. 12 € - 20 ex. 18 €. Pour le même tarif nous pouvons nous charger d'expédier des exemplaires aux listes de personnes dont vous nous communiqueriez les adresses.

Nous vous rappelons d'autre part que l'adhésion à la N.A.R. est indépendante de l'abonnement au journal et que les cotisations sont mensuelles et fixées en principe à 2 % du revenu, étant bien entendu que ce montant n'est qu'indicatif et que les versements sont laissés à la libre appréciation de chacun. La question financière ne devant pas devenir un obstacle à cette adhésion. Nous engageons vivement nos lecteurs non-adhérents à **prendre leur carte**. C'est encore la manière la plus utile de nous aider, de participer à l'élaboration de notre projet, de renforcer la N.A.R., de rendre notre action plus efficace et de faire croître notre audience. Sur un simple appel téléphonique (01.42.97.42.57) ou un simple courriel (NouAcRoyal@aol.com) nous vous enverrons la documentation nécessaire.



Au sommaire du numéro 48

La revue *Cité* vient de rassembler un dossier sur les institutions de la V^e République réparti entre plusieurs analystes : Arnaud Teyssier, historien et haut fonctionnaire (sur le thème *Gouvernance et institutions*), Bertrand Fessard de Foucault, qui observe la vie politique française depuis une trentaine d'années et qui présente une intéressante *proposition capétienne* pour que vive la V^e République, Thibaud de La Hosserraye qui met en valeur la *dynamique d'équilibre* de nos institutions. Pour sa part, Denis Cribier montre que la réforme cruciale de l'actuelle Constitution doit viser l'instauration d'un *chef d'Etat arbitre, indépendant des partis et des clans*. Philippe Lauria se livre enfin à une étude générale sur *République et Révolution*.

Cité, n° 48 - « *Pour une VI^e République ?* », 2^e trimestre 2007, prix franco : 7 €. Sur le site de la revue l'on trouvera tous renseignements sur les numéros précédents ainsi que la possibilité de les acheter en ligne : <http://www.revucite.fr.st>

Achat immédiat

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous **sans engagement de votre part**.

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

.....

Adresse électronique :

désire recevoir, **sans engagement de ma part**, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

« *Royaliste* », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Marginalité centrale

A l'époque où nous étions au service du défunt comte de Paris, proches de François Mitterrand et encore présents dans les médias, le philosophe Jean-Luc Marion avait défini notre situation en une formule paradoxale : la *marginalité centrale*.

Depuis une quinzaine d'années, le paradoxe s'est précisé au-delà de tout ce que nous pouvions craindre et espérer.

Marginaux, nous le sommes complètement. Notre rupture avec le Parti socialiste, en 1994, fut un choix délibéré sur lequel il n'est pas question de revenir. Notre participation à la campagne de Jean-Pierre Chevènement, voici cinq ans, fut une parenthèse vite refermée qui nous laisse le souvenir amer des grandes occasions perdues. Faute de trouver cette année un candidat répondant à quelques-unes de nos exigences, nous nous sommes exclus des deux campagnes électorales.

Nous ne nous faisons pas gloire de cette marginalité. Au contraire, elle nous pèse et nous exaspère. Vieille tentation de notre famille politique, l'exil intérieur nous fait horreur. Nous sommes des citoyens comme les autres ! Nous voulons participer à la vie de la cité !

Si nous nous sommes exclus - plus qu'on ne nous a écartés - c'est qu'il fallait sauver notre projet royaliste et nos convictions républicaines, c'est-à-dire l'État de droit selon la constitution gaullienne et les principes économiques et sociaux inscrits dans le Préambule de 1946. Nous avons retenu la leçon du gaullisme des premiers temps : plus on est faible, moins il faut passer de compromis. Notre faiblesse mili-

tante étant extrême, la moindre concession porterait sur nos principes - le seul bien qui nous reste - et nous n'aurions plus qu'à disparaître.

Nos lecteurs savent tout cela. Royalistes ou non, ils sont parfois plus durs que nous-mêmes et ne nous passent pas la moindre erreur ou approximation. S'ils nous restent fidèles, c'est qu'ils estiment comme nous qu'il se passe quelque chose d'important dans notre journal et dans notre mouvement.



Ce qui nous marginalise, c'est cette centralité soulignée par Jean-Luc Marion. Dans l'ordre politique, ce qui est tenu pour essentiel par la classe dirigeante et les médias est considéré ici comme parfaitement accessoire. Quelques-uns expliquent notre situation par la rancœur, l'obstination stupide ou la pose romantique. Notre comportement est tout simplement le résultat d'une réflexion sur ce qui vaut la peine d'être pensé, vécu, défendu et combattu.

Nous raisonnons au rebours du discours dominant et, chemin faisant, nous rencontrons beaucoup de citoyens qui adhèrent aux mêmes hiérarchies dans l'ordre des urgences intellectuelles et militantes.

Nous savons quant à nous que notre objectif ultime, le passage de la monarchie présidentielle à la monarchie royale pour le service de l'État républicain, ne peut être atteint à brève échéance. Du moins, nous menons un débat sur le pouvoir, la légitimité et la souveraineté qui est en train de devenir décisif grâce aux chercheurs de disciplines et d'opinions diverses que nous présentons régulièrement à nos lecteurs. Ces amis renforcent nos convictions et nous nous efforçons pour notre part de faire écho à leurs analyses et à leurs propositions.

Notre isolement n'est qu'une apparence : nous sommes au centre du débat politique, en très bonne et très nombreuse compagnie. C'est cela qui me permet de dire, depuis des années, que sur le fond la bataille est gagnée : gagnée par le *parti des politiques*, informel mais formidablement percutant.

Si ce constat provoque encore le scepticisme de nombreux lecteurs, c'est que la victoire intellectuelle tarde à se concrétiser sur le terrain. Pire : la bataille militante n'est pas engagée ! Faute de chef - osons le mot - faute d'argent, ce qu'il est vulgaire de souligner. Mais les troupes sont en train d'acquiescer une formation politique exemplaire au contact des vieux routiers patriotes - gaullistes, royalistes, socialistes, communistes - qui s'étaient retrouvés au Pôle républicain. La repolitisation du peuple français donne des espérances quant aux mobilisations à venir.

La marginalisation n'est pas une fatalité : ceux qui sont le cœur du débat politique parviennent souvent à conquérir en quelques coups le centre du dispositif de l'adversaire. Cela s'appelle une révolution.

Continuons à informer et à former ceux qui veulent prendre le pouvoir pour le bien de l'État et de la nation.

Bertrand RENOUVIN